

DECRET N° 2015-256 DU 15 MAI 2015 BIS

mettant fin aux fonctions de **Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, pour compter du 12 mai 2015.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Prenant acte de la démission de Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables.

DECRETE :

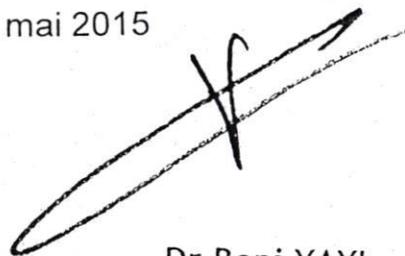
Article 1^{er} : Il est mis fin, pour compter du 12 mai 2015, aux fonctions de **Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA**, en qualité de Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables.

Article 2 : Monsieur **Fulbert Géro AMOUSSOUGA**, Ministre à la Présidence Chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Objectifs du Développement Durable, est désigné pour assurer son intérim.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 15 mai 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI